

Résultats des entreprises

Le taux de marge des sociétés non financières (SNF) a atteint des niveaux inédits au premier semestre 2021 (35,7 % de la valeur ajoutée), en particulier dans certains services marchands dont l'activité a été contrainte par les restrictions sanitaires (hébergement-restauration, transports...), la baisse de l'excédent brut d'exploitation ayant été limitée par les dispositifs de soutien (fonds de solidarité, activité partielle, aide au paiement des cotisations...).

Au troisième trimestre, le taux de marge s'est nettement replié, pour atteindre 32,9 % de la valeur ajoutée : le rebond de l'activité économique s'est en effet accompagné de la réduction du recours à l'activité partielle et de la baisse progressive des autres dispositifs de soutien (subventions). Ce recul se poursuivrait, plus modérément, entre le quatrième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022, les subventions retrouvant progressivement leur niveau de 2019 hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). La productivité soutiendrait néanmoins le taux de marge, avec une valeur ajoutée des SNF relativement plus dynamique que l'emploi. Les salaires réels ne connaîtraient qu'une augmentation limitée et ne pèseraient que peu sur le taux de marge. Quant aux termes de l'échange, ils pèseraient sur le taux de marge fin 2021, comme aux trimestres précédents : le prix des consommations intermédiaires des SNF continuerait en effet d'augmenter plus rapidement que leur prix de production, conduisant le prix de la valeur ajoutée à être moins dynamique que le prix de la consommation. Puis, au premier semestre 2022, le prix des consommations intermédiaires ralentirait tandis que les entreprises continueraient de répercuter ses hausses récentes sur leur prix de production. Le prix de la valeur ajoutée des SNF évoluerait alors plus conjointement avec le prix de consommation, ce qui équilibrerait les termes de l'échange et annulerait quasiment leur contribution au taux de marge.

En moyenne sur l'année 2021, le taux de marge s'élèverait à 34,2 %. Relativement à 2020, il aurait ainsi augmenté de 2,5 points, soutenu par la montée en charge du fonds de solidarité à partir de décembre 2020, la réduction des impôts sur la production en début d'année, et par un rebond de la valeur ajoutée plus fort que celui des rémunérations versées (en miroir de ce qu'il s'était passé en 2020). À la fin du premier semestre 2022, le taux de marge s'établirait à 32,2 %, un peu au-dessus de son niveau moyen de l'année 2018 (31,6 %). ●

► 1. Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

taux de marge en %, variation et contributions en points

	2020				2021				2022		2019	2020	2021	2022 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
Taux de marge	30,3	30,9	31,1	34,3	35,6	35,7	32,9	32,6	32,4	32,2	33,4	31,7	34,2	32,2
Variation du taux de marge	-2,8	0,6	0,2	3,2	1,3	0,1	-2,8	-0,4	-0,2	-0,2	1,8	-1,7	2,5	-2,0
Contributions à la variation du taux de marge :														
des gains de productivité	-4,3	-8,6	12,1	-1,0	0,2	0,7	1,3	0,3	0,2	0,3	0,7	-6,2	3,9	1,5
du coût réel du travail par tête	2,4	7,8	-11,3	1,3	0,0	0,1	-2,2	0,0	-0,1	-0,1	0,9	3,6	-3,2	-1,2
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation (ou termes de l'échange)	0,3	1,1	-0,6	0,7	-0,2	-0,2	-0,5	-0,3	0,0	-0,1	0,6	1,1	-0,1	-0,6
d'autres facteurs (dont subventions et impôts sur la production)	-1,2	0,2	0,0	2,2	1,2	-0,5	-1,4	-0,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,3	1,8	-1,6

■ Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital.

Sa variation se décompose de façon complémentaire entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du coût réel du travail (W/Pc, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement sur le taux de marge.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le Fonds de solidarité.

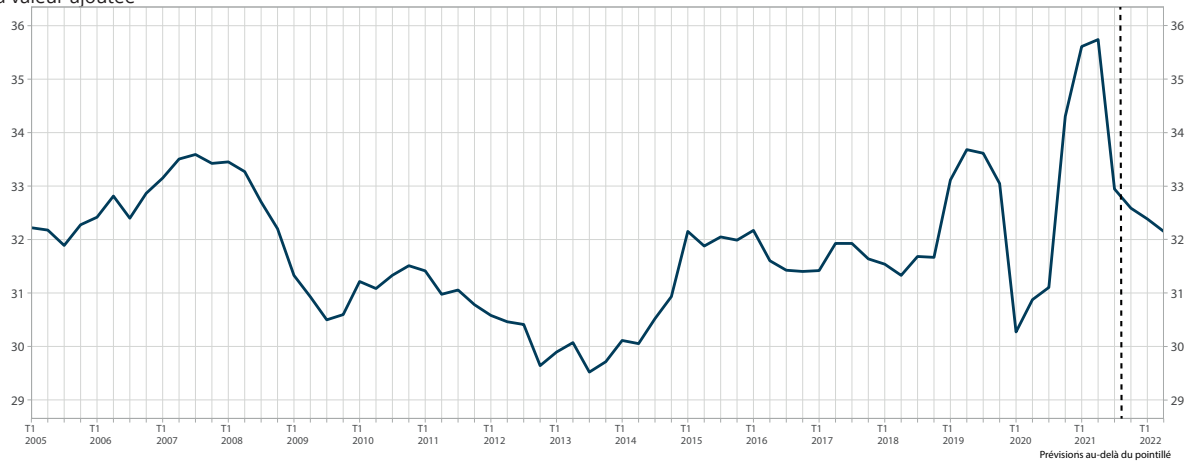
Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{WL}{Y P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

Source : Insee

► 2. Taux de marge des sociétés non financières (SNF)

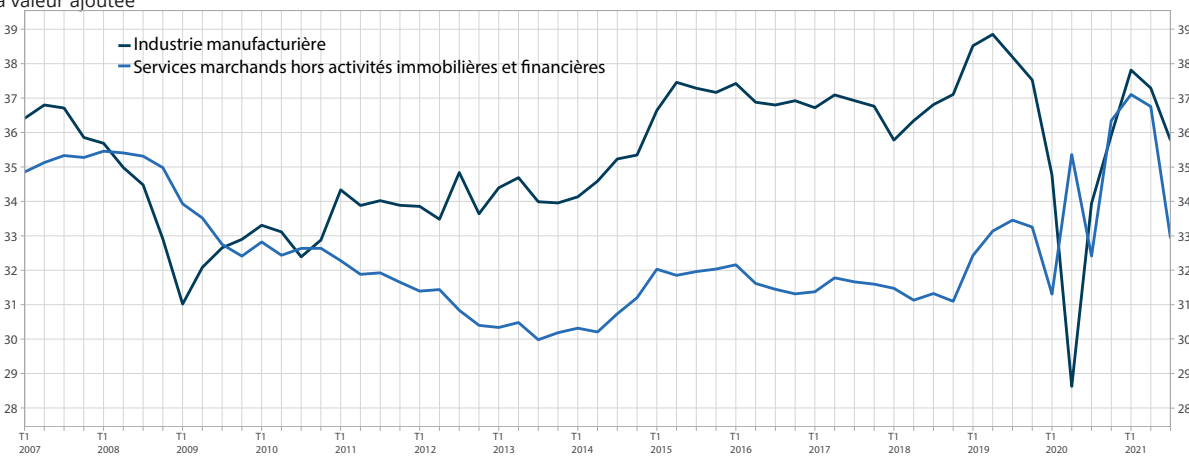
en % de la valeur ajoutée



Source : Insee

► 3. Taux de marge dans l'industrie et les services

en % de la valeur ajoutée



Note : les taux de marge sont ici calculés tous secteurs institutionnels confondus. Cependant, les branches considérées sont en très grande majorité composées d'entreprises non financières (ENF), c'est-à-dire de sociétés non financières et d'entrepreneurs individuels.

Source : Insee